

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 novembre 2021

Sous la présidence de M. Patrick LENTZ, Maire

Présents : MM. Antony BALLONGUE, Éric DISS, Yannick HORNECKER, Matthieu LITT, Jacky SCHANTZ -
Mmes Laura BERNHARDT, Catherine HATT, Valérie HURSTEL, Mélanie KONN, Céline ROUF

Absents : -

Secrétaire de séance : M. Jacky SCHANTZ

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 octobre 2021

Le procès-verbal de la séance du 25 octobre 2021 est adopté à l'unanimité par les membres présents à ladite réunion.

2. Fête des Aînés 2021

Le Maire informe le conseil municipal d'un courrier commun à la Préfecture du Bas-Rhin et l'Agence Régionale de Santé concernant les recommandations pour la tenue des fêtes des aînés.

Ce qui est imposé réglementairement : présentation du pass sanitaire, gestes barrières, port du masque, pas d'embrassades ni de poignées de mains,

Jusqu'à ce jour le conseil maintient la tenue de cette manifestation et continue tous les préparatifs pour le bon déroulement de ce repas.

3. Fête de Noël RPI

Les élèves de l'école de Hohfrankenheim ont été appelés à créer et confectionner les décorations pour le grand sapin qui sera mis en place au centre du village.

La mise en place de ces créations le samedi 26 novembre prochain, ainsi que la décoration de Noël dans le village, donneront lieu à une manifestation conviviale de démarrage des illuminations en fin d'après-midi avec les enfants de l'école de Hohfrankenheim.

4. Travaux logement communal – choix du maître d'œuvre

M. le Maire rappelle aux conseillers les documents consultés par ces derniers concernant le choix d'un maître d'œuvre chargé de conduire les travaux à effectuer dans le cadre de la rénovation du logement communal au-dessus de l'école.

Un vote à main levée a ainsi été proposé pour valider les services d'un maître d'œuvre.

Au vu du résultat du vote le choix du conseil s'est porté sur le devis de la Société ABM sise à 67820 Wittisheim, devis le mieux-disant par rapport aux autres propositions obtenues.

Ce vote n'a cependant pas été unanime : une abstention (Mme Céline ROUF) et une voix contre (Mme Valérie HURSTEL). Cette dernière a fait remarquer l'enjeu financier important pour ces travaux et l'éventualité du devenir incertain de la salle de classe sous le logement. Le financement d'une réhabilitation de cette surface viendrait en complément des frais déjà occasionnés pour le logement tout en garantissant un avenir inconnu à l'heure actuelle pour tout le bâtiment.

M. le Maire est chargé d'informer la société ABM et de signer le contrat de maîtrise d'œuvre pour un montant prévisionnel des honoraires au taux de 9 % qui sera calculé au pourcentage du montant définitif des travaux.

5. Projet travaux bâtiment école/logement

Une séance de travail entre les membres du conseil municipal sera organisée prochainement avec le maître d'œuvre. Il s'agira de déterminer la nature et le chiffrage des travaux à faire pour l'amélioration de l'habitat.

6. Taxe d'aménagement majorée rue du Noyer

M. le Maire rappelle à l'assemblée le PLUi en vigueur à Hohfrankenheim et notamment le zonage au bout de la rue du Noyer (zone 1AU avec Orientation d'Aménagement et de Programmation – et contraintes liées aux coulées d'eaux boueuses)

Il informe les conseillers qu'il est possible d'instaurer une taxe d'aménagement majorée pour cette rue au cas où la commune serait appelée à effectuer ou faire effectuer des travaux de raccordement aux réseaux existants, soit électriques soit d'eau. Cette taxe servirait à récupérer une partie des frais engendrés lorsque des demandes de constructions d'habitations seront effectives.

Des documents relatifs à cette taxe pourront être demandés auprès des services de l'ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique).

7. Divers

Sujets évoqués :

- les panneaux supplémentaires de signalisation ont été réceptionnés, ils seront mis en place prochainement.

-la Société GOTTRI a procédé à la demande de la commune à un débroussaillage de la végétation dans la rue des Tilleuls, ainsi qu'un nettoyage des abords du pont reliant Hohfrankenheim à Schaffhouse-sur-Zorn.

-poursuite des travaux relatif à l'installation de la fibre dans toute la communauté ; à priori ouverture au branchement à la mi-mars 2022

-projet d'achat d'une lame de-déneigement

-stationnement des véhicules dans la rue de l'Ecole

-suite à un problème technique d'impression, les factures d'ordures ménagères ont du retard ; il n'y aura pas lieu de tenir compte de la date d'échéance indiquée mais le paiement devra se faire dans un délai de 15 jours après réception.

-confirmation de l'organisation d'un spectacle de Noël pour les enfants du RPI. avec comme à l'accoutumée participation de la commune à hauteur de 250.- euros.